

## Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers

### Décisions de la Division Forêts

- Commune de Troistorrents VS, Soins minimaux temporaires, Troistorrents B – Etape 2  
N° de projet 411.2-VS-9073/0001
- Communes de Glovelier, Lajoux, Montfaverghier, Montfaucon, Saint-Brais, Saulcy JU, Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière, Sylviculture C Glovelier–Montfaucon  
N° de projet 411.3-JU-1001/0003
- Communes de Courchapoix, Mervelier, Vermes JU, Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière, Sylviculture C Tiergarten–La Scheulte  
N° de projet 411.3-JU-1001/0002
- Communes de Fontenais, Courtedoux, Porrentruy, Courchavon, Courtemaîche, Montignez, Buix, Boncourt JU, Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière, Sylviculture C Porrentruy–Boncourt  
N° de projet 411.3-JU-1001/0001
- Commune de Divers FR, Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière, Gestion des forêts à proximité des routes cantonales  
N° de projet 411.3-FR-9022/0001

### *Voies de recours*

Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès de la Commission de recours en matière d'infrastructures et d'environnement (CRINEN), Schwarztorstrasse 53, case postale 336, 3000 Berne 14, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication dans la Feuille fédérale (art. 46, al. 1 et 3, LFO; art. 14 LCPR). Le recours sera présenté en deux exemplaires; il indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature du recourant ou de son mandataire.

Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers des projets auprès de la Division Forêts, Worblentalstrasse 68, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s'être annoncées par téléphone (031 324 78 53/324 77 78).

27 juin 2006

Office fédéral de l'environnement

## Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	25
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.06.2006
Date	
Data	
Seite	5327-5327
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 703

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.